



COMMISSARIAT DES DOUANES ET ACCISES

Bujumbura, le 14/07/2022

N/Réf : N°540/92/CDA/03/...⁹¹⁹ /AM/2022

COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE EN PRODUCTION DU TARIF EXTERIEUR COMMUN, VERSION 2022.

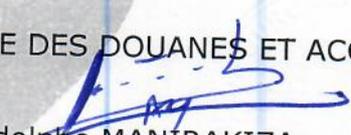
Il est porté à la connaissance de tous les utilisateurs du Tarif Extérieur Commun (TEC) que sa Version 2022 sera mise en production à partir du 15 juillet 2022.

Ainsi, il est demandé à toutes les parties prenantes de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application effective de cet instrument dès ce 15 juillet 2022.

Pour tout problème d'interprétation de cette nouvelle version, veuillez contacter les personnes suivantes :

- NANKANA Prudent, Téléphone : 22 28 2226/61 111 777
- KARONDO Marthe, Téléphone : 22 28 2340 /71 800 840
- NSABIMANA Sabine, Téléphone : 22 28 2330/62 433 365

LE COMMISSAIRE DES DOUANES ET ACCISES


Adolphe MANIRAKIZA